RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.C.F
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
AU CAPITAL DE 5 000 EUROS

[redacted]

SOCIÉTÉ EN COURS DE CONSTITUTION

NOMINATION GERANT

Les soussignés :

Madame Anaïs DURAND, demeurant [redacted]
Monsieur Chris-David FERNANDES, demeurant [redacted]

agissant en qualité de seuls associés de la société A.C.F, société civile Immobilière au capital de 5 000 euros, dont le siège est [redacted]

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date du 08/10/2024,

Nomment en qualité de co-gérants de la Société pour une durée illimitée :

Madame Anaïs DURAND demeurant [redacted]
Et
Monsieur Chris-David FERNANDES, demeurant [redacted]

Madame Anaïs DURAND et Monsieur Chris-David FERNANDES disposent, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Madame Anaïs DURAND et Monsieur Chris-David FERNANDES acceptent les fonctions de co-gérants qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

La rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à MONTSINERY TONNEGRANDE
Le 08/10/2024

Madame Anaïs DURAND
[redacted]

Monsieur Chris-David FERNANDES
[redacted]